

Nouvelle Répartition des activités pratiques dans les Licences d'Economie

<i>Semestre</i>	<i>Activité</i>	<i>Volume horaire</i>		<i>Crédits</i>	<i>Coef</i>	<i>RE</i>
		<i>Cours</i>	<i>TD</i>			
S3	Conférences carrières	21	21	3	2.5	CC
	Les métiers de l'économiste	21		2		
S4	Méthodologie d'élaboration d'un rapport de Stage	21	21	4	2	CC
Eté	Un stage de deux mois					
S5	Etude de cas dans la spécialité ¹	42		5	2.5	CC
S6	Elaboration et Validation du PFE			6	3	

NB : Le PFE soutenu en S6 prendra la même forme que ce qui a été prévu pour les anciennes Licences Appliquées. Les encadrants universitaires des PFE sont rémunérés selon le décret n°2017-1322 du 6 décembre 2017, fixant les modalités de rémunération d'encadrement et de soutenance des travaux de fin des études universitaires. Il est fortement recommandé d'affecter les enseignants pour l'encadrement dès le S5.

¹ Pour se faire une idée sur le contenu, veuillez consulter le lien : <http://www.needocs.com/categorie/cours-etudes-de-cas-economie,345>